

Les PVs des 3 derniers conseils (29/11/2023- 06/12/2023 et 10/01/2024)

Expéditeur : Étréchy, Ensemble et Solidaires (etrechyensembleetsolidaires@gmail.com)

À : jmfoucher@ccejr.org; romain.mauret@ccejr.org; laelia.martin@ccejr.fr

Date : mercredi 31 janvier 2024 à 12:38 UTC+1

Bonjour madame Martin, bonjour messieurs,

J'ai relu les 3 PVs et je souhaiterais y apporter les remarques suivantes.

S'agissant des questions posées pour le conseil du 10 janvier, j'avais émis la remarque suivante qui n'a pas été prise en compte :

Il manque ma remarque concernant l'urgence de la décision à prendre qui ne peut attendre la réunion d'une commission qui n'est même pas programmée et qui si la décision, il y a, l'hiver sera passé et l'eau sera potentiellement plus rare

Par mail en date du 7 janvier 2024, il a été reçu au secrétariat de la CCEJR des questions de Mme MEZAGUER pour le groupe « Etréchy, ensemble et solidaires ».

Les questions étaient formulées en ces termes :

1.

Récupérateurs d'eau : le 5/10 dernier, en commission attractivité du territoire, nous évoquions l'achat de récupérateurs d'eau via la CC avec à la clé une subvention de 60%. La décision 105/2023 a stoppé cet élan, signifiant que le marché n'était pas attribué. Or, en consultant le site de la région Île de France, j'ai découvert l'existence de son plan régional d'adaptation au changement climatique (PRACC) daté du 21 septembre 2022 et mis à jour le 5 juillet 2023. Dans ce plan, il est notamment question d'un soutien financier aux particuliers installant des récupérateurs d'eau. Alors ma question est très simple, pourquoi ne pas proposer cette aide aux habitants de la CCEJR, avec support dans les démarches plutôt que de la dupliquer ?

Le président a apporté la réponse suivante :

La recherche de subventions est devenue un vrai enjeu pour les collectivités en général et pour la CC en particulier.

Je vous remercie donc de prendre du temps pour nous apporter votre concours et vous invite à prendre l'attache du service directement pour ne pas polluer les conseils communautaires de sujets qui devraient être traités en commission.

Pour revenir au dispositif mentionné, il ne s'agit pas du même projet.

La région finance les récupérateurs suivants :

-

Cuves enterrées d'un volume de récupération de 5m³ minimum,

-

Récupérateurs aériens ou réservoirs souples d'un volume de récupération de 3m³ minimum

pour un montant de subvention pouvant atteindre 20 000 €.

Le projet de la CCE est beaucoup moins ambitieux car il s'agit de récupérateurs d'eau de 300 litres seulement.

Pour votre parfaite information, le marché n'a pas été attribué suite à la présentation des résultats en bureau communautaire. Celui-ci est donc en cours de redéfinition pour être relancé.

De plus, et là, cela concerne les listes de délibérations examinées en conseil. pour celles du ROB eau et assainissement du 29/11/2023 : j'y vois qu'il n'est mentionné que l'unanimité alors que nous avons "pris acte à l'unanimité". ce qui, à mon sens, n'est pas la même chose. Pourriez-vous, s'il vous plaît corriger le libellé ?

APRES DELIBERATION, le Conseil Communautaire, **A L'UNANIMITE**,

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire sur la base du rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2024 sur les budgets annexes.

Merci à vous

Recevez mes sincères salutations,

Fanny Mezaguer

FINANCES		
N° 189/2023	Débat d'orientation budgétaire portant sur les budgets annexes de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde – Exercice 2024	Approuvée à l'unanimité
MOTION		

--

Étréchy, Ensemble et Solidaires (EES).
Association loi 1901

--

N° de téléphone : 07 82 80 66 13.